

Albert R. Jentzer : 1886 - 1964

Autor(en): **Rudler, J.-C. / Gigon, A.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften = Bulletin de l'Académie Suisse des Sciences Medicales = Bollettino dell' Accademia Svizzera delle Scienze Mediche**

Band (Jahr): **21 (1965)**

PDF erstellt am: **22.10.2019**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Albert R. Jentzer

1886-1964

Par J.-C. Rudler et A. Gigon

Membre fondateur de l'Académie suisse des Sciences médicales, le Professeur Albert Jentzer s'est éteint, on ose dire prématurément, car depuis sa retraite en 1956, et jusqu'à la veille de sa mort, il avait continué à travailler infatigablement, dans le domaine de la recherche expérimentale, de la radioactivité, et même de la politique.

Il est impossible de retracer en quelques lignes une carrière chirurgicale qui s'étend sur près d'un demi-siècle, dont 23 ans à la tête de la Clinique chirurgicale universitaire de Genève, et qui fut particulièrement bien remplie.

Albert Jentzer a publié plus de 300 travaux, qui reflètent la tendance majeure de son tempérament chirurgical: une quête incessante du progrès. C'est ainsi qu'il fut un pionnier de la neuro-chirurgie en Suisse, qu'il y introduisit après la 2e Guerre mondiale l'anesthésiologie moderne, qu'il inventa ou appliqua les techniques nouvelles en chirurgie abdominale, osseuse, urinaire, cancérologique.

A côté de son activité de praticien, d'expérimentateur, d'enseignant, Albert Jentzer trouva le temps de voyager beaucoup, toujours pour s'instruire davantage, et de pratiquer les sports, surtout de montagne. Il présida une dizaine de sociétés savantes ou congrès, suisses ou étrangers, et appartint comme membre fondateur, d'honneur, associé ou correspondant, à une trentaine d'académies, dont l'Académie de Médecine et l'Académie de Chirurgie de France.

Si l'on ajoute que l'homme était séduisant, d'une sensibilité qui parfois n'excluait pas une certaine naïveté, profondément bon et humain avec ses malades, qu'il fut pour ses élèves un véritable «patron», on mesure quelle perte vient de faire la chirurgie suisse.

Albert Jentzer représenta, lors de la fondation de l'Académie, avec le Prof. Bickel la Faculté de Genève. Il se voua entièrement à sa tâche. De 1943 à 1952, c'est-à-dire pendant les deux premières périodes administratives, Albert Jentzer fut membre actif du Sénat et pendant 4 ans,

il assuma les fonctions de membre du Comité. Chercheur très actif et original, Albert Jentzer faisait partie de diverses commissions, ainsi du Groupement oto-neuro-ophtalmologique et neuro-chirurgical de Genève et de la Commission des isotopes. L'Académie lui doit beaucoup. Ses membres lui expriment leur profonde reconnaissance et lui conserveront le meilleur souvenir.

L'Académie suisse des Sciences médicales s'incline avec respect devant la douleur de Madame Albert Jentzer, qui sut créer autour de lui le climat d'affection souriante et paisible si nécessaire au chirurgien, et lui présente ses plus sincères condoléances.